



Plan de formation

- Apprentissage à l'instrument 1^{er} niveau (dès 8 ans)

L'élève apprend à jouer l'instrument qu'il a choisi.

Au besoin le Junior Band loue ou achète des instruments en fonction de la taille des élèves (clarinette en ut, flûte coudée, mini cor, fagotino, etc.)

L'apprentissage de l'instrument est dispensé par un professeur lors de cours individuels.

L'élève participe à l'audition publique du JBAM et au concours CNSE.

Lors du concert de l'Association musicale, les groupes d'élèves (mêmes instruments) présentent un ou deux morceaux sous la direction de leurs professeurs d'instrument.

Durée du cycle : variable en fonction de chaque élève, de l'âge et de ses progrès musicaux

Cours individuels : 40 minutes par semaine.

Cours en groupe : Une heure de temps à autre avant une échéance (audition – concert – concours)

- Apprentissage à l'instrument 2^{ème} niveau

L'élève continue l'apprentissage de son instrument lors de cours individuels dispensés par son professeur.

L'élève participe à l'audition publique du JBAM et au concours CNSE.

L'élève suit les cours à l'Ensemble du Junior Band ; cours dispensés par le directeur technique du Junior Band. Lors du concert de l'Association musicale, L'Ensemble du Junior Band présente un ou deux morceaux sous la direction du directeur du Junior Band.

Durée du cycle : variable en fonction de chaque élève, de l'âge et de ses progrès musicaux

Cours individuels : 40 minutes par semaine.

Cours à l'Ensemble

du JBAM : 45 minutes hebdomadaires le mardi soir de 19h à 19h45.

- Apprentissage à l'instrument 3^{ème} niveau

L'élève continue l'apprentissage de son instrument lors de cours individuels dispensés par son professeur.

L'élève est intégré dans les rangs de la fanfare pour les concerts où il jouera avec elle quelques morceaux qu'il peut assumer selon son avancement avec l'instrument.

L'élève est intégré dans les rangs de la fanfare pour des petits services (en principe fêtes scolaires, foire de St-Blaise, etc.) qu'il peut assumer en fonction de son avancement musical.

Durée du cycle : Tant que l'élève le désire et pour autant que le directeur du JBAM le juge utile.

Cours individuels : 40 minutes par semaine.

Cours à l'Ensemble

du JBAM : 45 minutes hebdomadaires le mardi soir de 19h à 19h45.

Répétition avec

la fanfare: Une heure par semaine le mardi de 20h à 21h.